

Au Conseil d'administration de
Terre des Hommes Luxembourg asbl

BP 63 – L-5801 Hesperange

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

Introduction

Nous avons procédé à l'examen limité du rapport financier de l'asbl Terre des Hommes Luxembourg au 31 décembre 2020. Le Conseil d'administration de l'asbl est responsable de l'établissement et de la présentation sincère du rapport financier conformément aux obligations légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ce rapport financier sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale relative aux missions d'examen limité (ISRE 2400). Un examen limité consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que le rapport financier ci-joint ne donne pas une image fidèle, conformément au référentiel des Normes Internationales d'Information Financière.



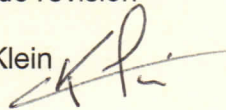
Autres informations

En complément aux informations reprises au niveau du rapport financier il y a lieu de mentionner les informations suivantes en relation avec les contrats de cofinancement signés avec le Ministère des Affaires étrangères et européennes :

Créances envers le Ministère :	€ 440.436,94
Engagements de financement de projets:	€ 402.860,55

Fiduciaire Everard & Klein S.à r.l.
Cabinet de révision

Roland Klein



Itzig, le 25 janvier 2023